

République française
Département de
l'Essonne

SYNDICAT MIXTE FERMÉ EAU DU SUD FRANCILIEN

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

Séance en date du jour de la séance

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 20 juin 2025, le comité syndical du syndicat mixte fermé Eau du Sud francilien, dûment et régulièrement convoqué le jour de la convocation, s'est assemblé en son siège sis à l'hôtel d'agglomération de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, situé à Évry-Courcouronnes, dans la salle des assemblées, sous la présidence de son président, M. Michel BISSON.

Étaient présents

Nombre de membres
composant le comité
syndical :

8

Nombre de délégués
présents ou
représentés lors de la
séance :

Début de séance : 6

Fin de séance : 6

Représentant la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

M. Michel BISSON, Jacky BORTOLI, titulaires ;

Représentant la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne Agglomération

M. Éric BRAIVE, titulaire ;

Représentant la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val-de-Seine

M. Romain COLAS, titulaire ;

Représentant l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
M^{me} Nathalie LALLIER, titulaire ;

Étaient absents excusés

Représentant la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val-de-Seine
M. François DUROVRAY (pouvoir à M. Romain COLAS)

Représentant l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
Mme Brigitte VERMILLET, suppléante ;

Représentant la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
M. Michel BISSON

Délibération n°2025/14

Objet : Budget – Approbation du Compte Administratif – Exercice 2024



Séance du comité syndical en date du 20 juin 2025

Délibération n° DEL-2025/14

Objet : Budget – Approbation du Compte Administratif – Exercice 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Compte Administratif 2024 dressé par Monsieur Michel BISSON, Président du syndicat Eau du Sud Francilien,

Vu le Compte de Gestion 2024 présenté par le service de gestion comptable d'Évry-Courcouronnes, Sur proposition du Président,

Le comité du syndicat mixte Eau du Sud Francilien,

Après en avoir délibéré, à la majorité,

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2024 du budget « Syndicat mixte fermé eau du sud francilien » qui fait apparaître les résultats suivants :

Exercice 2024	Réalisations de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultats cumulés de l'exercice	Restes à réaliser de l'exercice N-1	Résultat net
Exploitation					
recettes	32 315 767,15 €	6 867,00 €	32 322 634,15 €		
dépenses	31 896 825,00 €	- €	31 896 825,00 €		
Résultat d'exploitation	418 942,15 €	6 867,00 €	425 809,15 €	- €	425 809,15 €
Investissement					
recettes	- €	- €	- €	- €	
dépenses	- €	- €	- €	300 279,72 €	
Besoin de financement (Si-)	- €	- €	- €	300 279,72 €	300 279,72 €
Résultat net					125 529,43 €

AUTORISE le Président ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné à signer tout document relatif à ce dossier.

DIT que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Département de l'Essonne et publiée en ligne sur le site Internet du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF), à l'adresse <https://eaudusudfrancilien.fr/>.

Vote	
NPPV	0
Absentions	0
Suffrage exprimés	5
Majorité absolue	3
Vote Pour	5
Vote Contre	

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Michel BISSON

Acte transmis à la préfecture de l'Essonne le**17 JUIL. 2025**.....

Affiché / Publié le**27 JUN 2025**.....

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Versailles, sis 56, avenue de Saint-Cloud (78011), ou d'un recours gracieux auprès du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite d'acceptation, sauf exceptions prévues à l'article 21 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et par les décrets d'application de ce texte. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.



1201 3R
6251 01

Séance du comité syndical en date du 20 juin 2025

Note de synthèse n°3

Objet : Budget – Approbation du compte administratif – Exercice 2024

L'année 2024 constitue la deuxième année de fonctionnement du syndicat.
Ce deuxième exercice a permis de pérenniser les moyens du syndicat pour l'exercice de ses missions.

Le compte administratif se compose essentiellement des recettes et dépenses liées à l'achat d'eau en gros auprès d'Eau du Sud Parisien, des achats d'eau en gros pour la CA Grand Paris Sud auprès de la CA Melun Val de Seine, ainsi que des moyens de fonctionnement pour les usines de production.



I. LA SECTION D'EXPLOITATION

1. LES RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes sont principalement :

- Les contributions de la part des EPCI partenaires (500 000 €) en contrepartie des charges mutualisées, réparties comme suit :
 - o 110 000 € de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud,
 - o 110 000 € de la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne,
 - o 110 000 € de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de seine,
 - o 110 000 € de la communauté d'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre,
 - o 60 000 € de communauté d'agglomération Paris-Saclay.

- Les remboursements des EPCI pour l'approvisionnement en eau potable pour 27 561 662,65 €. Ce remboursement comprend les coûts relatifs à l'achat d'eau, les taxes afférentes et les provisions constituées par chaque EPCI au regard de son tarif individuel contractuel.

EPCI	REMBOURSEMENTS
GOSB	3 180 810,31 €
GPS	14 399 198,17 €
VYVS	9 981 654,17 €
Total	27 561 662,65 €

- Les remboursements de la régie de l'eau de la CA Grand Paris sud pour la maintenance et l'entretien des usines (Corbeil et Saintry-sur-Seine) mises à disposition du syndicat pour 2 503 666,55 €.

- 1 750 008,32 € de produits exceptionnels concernant les apurements de charges de 2023 (pas d'achat ni de vente d'eau en 2023).

2. LES DEPENSES D'EXPLOITATION

A. Les charges territorialisées :

Il s'agit des charges relatives aux prestations gérées par le syndicat pour le seul compte d'un partenaire (collectivité ou régie) ; elles sont financées entièrement par ledit partenaire.



- L'achat d'eau des partenaires pour 16 027 746,49 € :
 - 8 605 645,25 € pour la communauté d'agglomération Grand Paris Sud,
 - 5 499 533,98 € pour la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine,
 - 1 922 567,26 € pour de la communauté d'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre.

- Les taxes relatives à l'achat d'eau (2 357 538,76 €) des organismes publics Agence de l'eau Seine Normandie (AESN), Voies Navigables de France (VNF), Etablissement Public les Grands Lacs de Seine (EPTB) :
 - Soit un montant total de 1 315 786,85 € pour la communauté d'agglomération Grand Paris Sud,
 - Soit un montant total de 248 719,11 € pour la communauté d'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre,
 - Soit un montant total de 793 032,80 € pour de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

- Les dotations aux provisions pour 9 176 377,42 € ; il s'agit de provisionner à hauteur de 0,3354 €/m³. Compte-tenu des contentieux en cours relatifs au montant du tarif d'achat d'eau, le syndicat est dans l'obligation de mettre en œuvre des provisions. En application du principe de prudence, des provisions pour litiges et contentieux sont prévues pour prévoir et sécuriser les conclusions du contentieux relatif à la fixation d'un tarif d'achat d'eau en gros par délibération unilatérale prise par le syndicat à défaut d'un accord relatif aux négociations en cours.

Un suivi analytique des provisions constituées par chaque EPCI membre garantissant les risques associés aux contentieux a été effectué. Il permet de savoir exactement le montant des provisions correspondant aux achats d'eau pour un membre du Syndicat.

- Soit un montant total de 4 477 766,09 € pour la communauté d'agglomération Grand Paris Sud,
- Soit un montant total de 3 689 087,39 € pour la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine,
- Soit un montant total de 1 009 523,94 € pour de la communauté d'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre.



Pour faciliter la compréhension du dispositif d'achat et de remboursement de l'eau en gros, vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif de la décomposition des achats d'eau par collectivité, ainsi que le remboursement pour l'exercice 2024.

Partenaire	Nature	Dépenses	Recettes
GOSB	Remboursement		3 180 810,31
	Achat d'eau	1 922 567,26	
	Provisions	1 009 523,94	
	AESN	179 381,33	
	EPTB	31 391,73	
	VNF	37 946,05	
Total Grand Orly Seine Bievres		3 180 810,31	3 180 810,31
GPS	Remboursement		14 399 198,19
	Achat d'eau	8 605 645,25	
	Provisions	4 477 766,09	
	AESN	1 047 441,29	
	EPTB	121 489,78	
	VNF	146 855,78	
Total Régie de l'eau GPS		14 399 198,19	14 399 198,19
VYVS	Remboursement		9 981 654,17
	Achat d'eau	5 499 533,98	
	Provisions	3 689 087,39	
	AESN	571 951,53	
	EPTB	100 091,52	
	VNF	120 989,75	
Total Val Yerres Val de Seine		9 981 654,17	9 981 654,17
Total général		27 561 662,67	27 561 662,67

- La sous-traitance (2 209 532,83 €) liée à l'exploitation des usines de Saintry-sur-Seine (330 k€) et de la Clergerie à Corbeil-Essonnes (1 880 k€) pour le seul compte de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud. Il faut y ajouter la redevance VNF pour 33 755 € relative aux usines.
- 1 704 671 € de charges exceptionnelles concernant les apurements de recettes de 2023 (pas d'achats ni vente d'eau en 2023).

B. Les autres charges propres au fonctionnement du syndicat :

- 251 874,52 € de charges diverses dont :
 - o 234 369,56 € de missions d'appui dans les domaines juridique, technique et financier afin d'accompagner le syndicat,
 - o 1 609 € d'annonces et insertion concernant les marchés des usines,
 - o 15 000 € de refacturation de la mise à disposition de moyens par l'agglomération Grand Paris Sud. Cela concerne le remboursement des dépenses de personnel.
 - o 585 € d'abonnement annuel pour le profil d'acheteur,
 - o 310,96 € de remboursement de frais de déplacement.



- 135 051,64 € de charges du personnel.
- 277,34 € d'autres charges de gestion courante pour des droits d'utilisation d'un logiciel de dématérialisation des actes juridiques.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LES RESTES A REALISER 2024 REPORTES SUR L'EXERCICE 2025

- 300 279,72 € de restes à réaliser 2024 reportés sur l'exercice 2025 concernant essentiellement des réparations d'investissement des usines pour le compte de la régie de l'eau de GPS pour 294 K€. Ces dépenses seront exécutées courant 2025.

III. LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Il en ressort donc un résultat de fonctionnement positif de 425 809,15 €.
Après couverture des restes à réaliser (-300 279,72 €), le résultat net est de 125 529,43 €.

Je vous propose donc d'approuver le compte administratif de l'exercice 2024 du budget du syndicat mixte Eau du Sud Francilien.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20009963800013	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SYNDICAT MIXTE FERME EAU SUD FRANCILIEN
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : EVRY-COURCOURONNES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

SGCD 91
17 JUIL. 2025
BUREAU COURRIER

Compte administratif

BUDGET : BUDGET SMF EAU DU SUD FRANCILIEN (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M, 4, M, 41, M, 43 ou M, 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

10

B2 - Balance générale du budget - Recettes

11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

13

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

15

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

19

A3.2 - Etalement des provisions

Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières

20

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

21

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

22

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement

Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions

Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie

Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

23

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

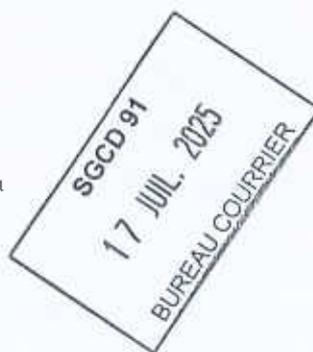
Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet



C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

Sans Objet
Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

25

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° _____ du _____).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 31 896 825,00	G 32 315 767,15	G-A 418 942,15
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 6 867,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 31 896 825,00	Q= G+H+I+J 32 322 634,15	=Q-P 425 809,15

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 300 279,72	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 300 279,72	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 31 896 825,00	= G+H+K 32 322 634,15	425 809,15
	Section d'investissement	= B+D+F 300 279,72	= H+J+L 0,00	-300 279,72
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 32 197 104,72	= G+H+I+J+K+L 32 322 634,15	125 529,43

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 300 279,72	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE FERME EAU SUD FRANCILIEN - BUDGET SMF EAU DU SUD FRANCILIEN - CA - 2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 146,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	294 133,72	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	21 528 515,64	7 446 348,09	13 434 099,51	0,00	648 068,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	157 867,00	135 051,64	0,00	0,00	22 815,36
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante	3 500,00	277,34	0,00	0,00	3 222,66
Total des dépenses de gestion courante		21 689 882,64	7 581 677,07	13 434 099,51	0,00	674 106,06
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 704 671,00	1 704 671,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	9 550 659,75	9 176 377,42			374 282,33
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		32 945 213,39	18 462 725,49	13 434 099,51	0,00	1 048 388,39
023	Virement à la section d'investissement	321 431,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	124 262,00	0,00			124 262,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		445 693,00	0,00			445 693,00
TOTAL		33 390 906,39	18 462 725,49	13 434 099,51	0,00	1 494 081,39
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 679 368,39	17 178 604,57	13 387 152,63	0,00	1 113 611,19
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,63	0,00	0,00	-1,63
Total des recettes de gestion courante		31 679 368,39	17 178 606,20	13 387 152,63	0,00	1 113 609,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 704 671,00	1 750 008,32	0,00	0,00	-45 337,32
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		33 384 039,39	18 928 614,52	13 387 152,63	0,00	1 068 272,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		33 384 039,39	18 928 614,52	13 387 152,63	0,00	1 068 272,24
Pour information		6 867,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	6 350,00	0,00	6 146,00	204,00
21	Immobilisations corporelles	439 343,00	0,00	294 133,72	145 209,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	445 693,00	0,00	300 279,72	145 413,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	445 693,00	0,00	300 279,72	145 413,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	445 693,00	0,00	300 279,72	145 413,28
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	321 431,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	124 262,00	0,00		124 262,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	445 693,00	0,00		445 693,00
	TOTAL	445 693,00	0,00	0,00	445 693,00
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV.A7)

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	20 880 447,60		20 880 447,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 051,64		135 051,64
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	277,34		277,34
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 704 671,00	0,00	1 704 671,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	9 176 377,42	0,00	9 176 377,42
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	31 896 825,00	0,00	31 896 825,00

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 896 825,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat* des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	30 565 757,20		30 565 757,20
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1,63		1,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 750 008,32	0,00	1 750 008,32
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	32 315 767,15	0,00	32 315 767,15

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	6 867,00
---	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 322 634,15
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	21 528 515,64	7 446 348,09	13 434 099,51	0,00	648 068,04
605	Achats d'eau	19 046 173,64	7 320 809,78	11 064 475,47	0,00	650 888,39
611	Sous-traitance générale	2 123 086,00	30 657,05	2 178 875,78	0,00	-86 446,83
6226	Honoraires	307 381,00	164 861,44	69 508,12	0,00	73 011,44
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 609,00	0,00	0,00	-609,00
6238	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	310,96	0,00	0,00	-310,96
6262	Frais de télécommunications	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
62878	Remb. frais à des tiers	15 000,00	-73 000,00	88 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	0,00	585,00	0,00	0,00	-585,00
6356	Redevances occupat° domaine public	33 755,00	514,86	33 240,14	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	157 867,00	135 051,64	0,00	0,00	22 815,36
6331	Versement de mobilité	0,00	1 812,03	0,00	0,00	-1 812,03
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	53,77	0,00	0,00	-53,77
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 134,26	0,00	0,00	-1 134,26
6411	Salaires, appointements, commissions	106 867,00	64 283,40	0,00	0,00	42 583,60
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	33 290,42	0,00	0,00	-33 290,42
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 800,00	20 988,37	0,00	0,00	19 811,63
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 726,28	13 405,32	0,00	0,00	-7 679,04
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 473,72	0,00	0,00	0,00	4 473,72
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	0,00	84,07	0,00	0,00	-84,07
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00	277,34	0,00	0,00	3 222,66
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6518	Autres	0,00	276,00	0,00	0,00	-276,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	1,34	0,00	0,00	-1,34
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		21 689 882,64	7 581 677,07	13 434 099,51	0,00	674 106,06
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 704 671,00	1 704 671,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 704 671,00	1 704 671,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	9 550 659,75	9 176 377,42			374 282,33
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	9 176 377,42			-9 176 377,42
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	9 550 659,75	0,00			9 550 659,75
69	Impôts sur les bénéfics et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		32 945 213,39	18 462 725,49	13 434 099,51	0,00	1 048 388,39
023	Virement à la section d'investissement	321 431,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	124 262,00	0,00			124 262,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	124 262,00	0,00			124 262,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		445 693,00	0,00			445 693,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		445 693,00	0,00			445 693,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		33 390 906,39	18 462 725,49	13 434 099,51	0,00	1 494 081,39
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 679 368,39	17 178 604,57	13 387 152,63	0,00	1 113 611,19
70118	Autres ventes d'eau	28 596 833,39	16 741 931,57	10 819 731,08	0,00	1 035 170,74
70878	Remb. frais par des tiers	3 082 535,00	436 673,00	2 567 421,55	0,00	78 440,45
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,63	0,00	0,00	-1,63
7588	Autres	0,00	1,63	0,00	0,00	-1,63
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		31 679 368,39	17 178 606,20	13 387 152,63	0,00	1 113 609,56
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 704 671,00	1 750 008,32	0,00	0,00	-45 337,32
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 704 671,00	1 750 008,32	0,00	0,00	-45 337,32
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		33 384 039,39	18 928 614,52	13 387 152,63	0,00	1 068 272,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		33 384 039,39	18 928 614,52	13 387 152,63	0,00	1 068 272,24
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		6 867,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	6 350,00	0,00	6 146,00	204,00
2051	Concessions et droits assimilés	6 350,00	0,00	6 146,00	204,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	439 343,00	0,00	294 133,72	145 209,28
21531	Réseaux d'adduction d'eau	435 893,00	0,00	294 133,72	141 759,28
2183	Matériel de bureau et informatique	3 450,00	0,00	0,00	3 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		445 693,00	0,00	300 279,72	145 413,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		445 693,00	0,00	300 279,72	145 413,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		445 693,00	0,00	300 279,72	145 413,28
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	321 431,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	124 262,00	0,00		124 262,00
28153	Installations à caractère spécifique	124 262,00	0,00		124 262,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		445 693,00	0,00		445 693,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		445 693,00	0,00		445 693,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		445 693,00	0,00	0,00	445 693,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	9 176 377,42		0,00	9 176 377,42	0,00	9 176 377,42
ACHAT D EAU	9 176 377,42		0,00	9 176 377,42	0,00	9 176 377,42
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	9 176 377,42		0,00	9 176 377,42	0,00	9 176 377,42

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	300 279,72	300 279,72
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	445 693,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	445 693,00	0,00	-300 279,72	-300 279,72
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00			0,00
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-300 279,72

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		445 693,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		445 693,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	124 262,00	0,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	321 431,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
Gestionnaire administratif	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Collaborateur du président	A	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général des service	A	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)	1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

									IV
									C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				95 913,01		
Collaborateur du président	A	OTR		20 510,76	333-1_333-10	CDD Contrat duree determine
Directeur Général des service	A	OTR	1027	75 402,25	332-14	CDD Contrat duree determine
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				95 913,01		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

SP : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CA : Culturel

ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompier.
X : Emplois non titulaires.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communautés de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communautés nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-B avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex. « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-4, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

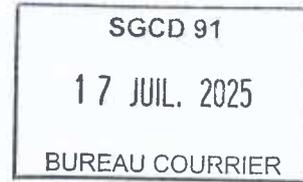
A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2). réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.